

Espace Petite Enfance d'Hauteville-Lompnes Pierrot & Colombine

Projet d'établissement



« l'enfant joue sa vie.
L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue....
Le jeu est le moteur de l'enfant et le plaisir est le moteur de son jeu. »

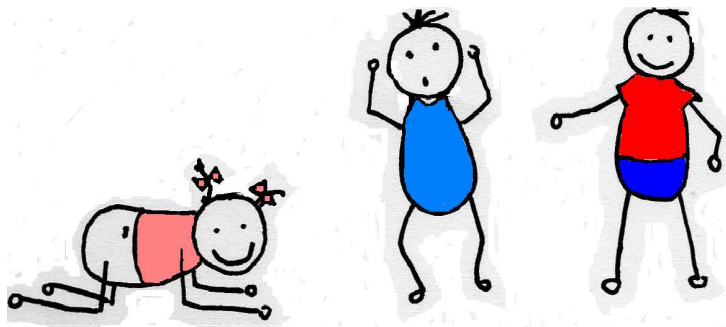
Jean Epstein

Rue des Fontanettes
01110 HAUTEVILLE-LOMPNES
tél : 04.74.35.25.39
04.74.35.22.19
mail : direction.enfance@hauteville-lompnes.com
enfance@hauteville-lompnes.com



L'Espace Petite Enfance Pierrot et Colombine : une structure multi-accueil

- qui accueille des enfants de 3 mois à 6 ans, de façon régulière et occasionnelle.
- qui se compose de 3 unités de vie divisées chacune en 2 groupes d'enfants pris en charge par une professionnelle référente :
 - 2 unités : enfants ne marchant pas ou ayant un équilibre précaire.
 - 1 unité : enfants ayant acquis un équilibre moteur assuré.



- qui dispose aussi de 8 places au domicile des assistantes maternelles pour les familles ayant des emplois du temps décalés.

Son projet éducatif

« SOIN RELATIONNEL, MOTRICITE LIBRE, JEU AUTONOME »

Ce projet éducatif fait référence aux travaux des Docteurs Cohen-Solal, Philippe Evrard, Bernard Golse, Hubert Montagner, Jay Belsky et repose sur l'observation attentive du nourrisson.

La vie collective est pour le jeune enfant une source d'expériences hors du commun. Elle lui permet de nouer des relations avec ses pairs, situation exceptionnelle avant 3 ans.

Cependant, il a surtout besoin de soins individuels, de rythmes et de temps calmes : nous apportons une attention toute particulière aux temps de sommeil, de change et de repas.

Des repères fixes sont mis en place, des consignes simples et précises sont données pour offrir à l'enfant et sa famille des « tuteurs » : rester à table le temps du repas, enlever ses chaussures pour aller sur l'élément de motricité, dire merci, s'il te plaît, avoir un temps de repos après le repas...sont autant d'exemples qui vont permettre à l'enfant de se structurer.



L'accueil

Le très jeune enfant est naturellement très anxieux quand il quitte son environnement familial, aussi est-il important de préparer la séparation le plus longtemps possible (minimum de 2 semaines).

En outre, l'arrivée d'un nouvel enfant dans le service de garde ravive les angoisses de séparation des enfants déjà intégrés et provoque une déstabilisation du groupe.

→ Il est demandé aux parents de fréquenter la structure avec leur enfant pendant des temps courts (15 mn max) mais répétés, le temps que chacun (nouvel enfant et sa famille, enfants installés et personnel) puisse faire connaissance sans perturber la vie de l'unité.

→ Les parents vont rencontrer autant de fois que nécessaire la personne chargée de l'accompagnement aux parents ainsi que la professionnelle référente du bébé et se construire ainsi des repères sécurisants, indispensables dans un système de garde collectif.

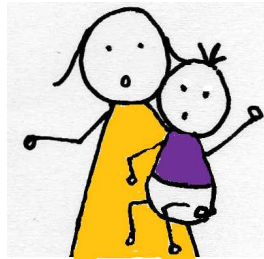
PENSEZ A APPORTER

- **SON DOUDOU**
- **SES PHOTOS DE FAMILLE**
- **SON MOUCHOIR IMPREGNE DE L'ODEUR DE SA MAMAN**

Le rituel est le même chaque matin :

Les parents déshabillent tranquillement leur bébé et quand ils sont prêts, la professionnelle les accueille en ouvrant le portillon. Elle nomme l'enfant et lui parle pendant que les parents lui racontent sa nuit, son heure de réveil, son petit-déjeuner ; puis ils lui disent au revoir et partent, non sans lui faire un dernier coucou derrière la vitre.

La professionnelle accompagne l'enfant dans toutes les étapes de la séparation et verbalise le chagrin.



Elle note ensuite les données recueillies sur une fiche de transmission. Au cours de la journée, elle y notera les choses importantes à transmettre aux parents le soir.

Le soir, elle prépare l'enfant aux retrouvailles, moment très intense pour lui qu'il exprime par une grande agitation.

Le sommeil

Les temps de sommeil, de nuit comme de jour, sont des temps essentiels au développement du jeune enfant ; c'est au cours du sommeil qu'il secrète l'hormone de croissance et qu'il mémorise toutes les expériences faites pendant son éveil.

La principale préoccupation de l'équipe de l'espace Pierrot et Colombine est de respecter au maximum le rythme veille-sommeil de chaque enfant en atténuant les stimulations trop fortes dues à la vie en collectivité.



Chaque enfant a un lit personnalisé par les photos de familles, le doudou, un mouchoir à l'odeur de la maman ou du papa.

Les parents reçoivent lors de l'adaptation et par la suite à la demande, une fiche de rythme à remplir sur une semaine, sur laquelle seront indiquées les heures de repas, de goûter et les temps de sommeil jour et nuit.

Une journée de collectivité est aussi épuisante pour le jeune enfant qu'une journée de travail pour l'adulte : les temps de repos sont fréquents dans la journée, et systématiques avant 9 h et après le repas de midi.

Le change, « la propreté »

Les parents fournissent les couches.

Les enfants sont changés pendant leur temps d'éveil à un moment prédéfini en fonction de leurs besoins et régulier afin de leur assurer un temps d'échange privilégié avec leur professionnelle référente.

L'apprentissage de la propreté débute vers 2 ans, quand l'enfant est capable de comprendre.



Le repas

Le salon est à la disposition des mamans qui allaitent.

Le lait en poudre est fourni par les parents.

Nous attirons l'attention sur l'importance de garder le plus longtemps possible (sauf contre-indication médicale), le biberon de lait au goûter pour garantir à l'enfant une bonne hydratation et une détente bénéfique.

L'introduction de l'alimentation diversifiée vers 5-6 mois est conforme au rapport de la société française de pédiatrie (congrès 2009).

Les menus des plus grands sont équilibrés en fonction des besoins nutritionnels et de la recherche de goûts différents.

Les repas sont préparés chaque jour sur place par la cuisinière.

Les menus sont affichés à la cuisine et dans chaque unité.

Le repas et le goûter sont pris à heures fixes, à table, chaque enfant ayant une place attitrée.

Le petit-déjeuner est donné par les parents à la maison.

Le jeu

L'espace petite enfance développe, depuis 30 ans, la pratique de la motricité libre dont les bienfaits ne sont plus à prouver : musculation, coordination, équilibre, latéralisation, langage...

Le bébé sera donc mis à plat dos sur des tapis d'éveil sensoriel et non dans un transat.

L'espace de vie est organisé pour proposer à l'enfant un champ de découvertes motrices et sensorielles complet, qu'il peut explorer en toute sécurité, à son rythme et selon son intérêt.

Les plus grands bénéficient chaque jour d'activités accompagnées : peinture, jeux d'eau, découpage, collage...

L'éducatrice de jeunes enfants élabore un programme spécifique pour le mercredi et les petites vacances des 4-6 ans,



Le lien avec l'école maternelle

Un « Pass'âge » direct relie l'espace petite enfance et l'école maternelle. Les deux structures échangent en permanence et partagent les événements festifs.

Le matin, si l'organisation du service le permet, l'éducatrice invite les enfants de l'unité des « grands » à se rendre à l'école avec elle.

Il arrive qu'un enfant scolarisé ne se sente pas assez en forme pour affronter la journée : l'espace petite enfance lui est ouvert, il peut venir s'y reposer pour la journée pour mieux repartir le lendemain.



Le projet social

La Communauté de commune d' Hauteville-Lompnes est constituée de huit communes de moyenne montagne située sur un plateau.

Le taux de travail féminin y est supérieur à la moyenne nationale en raison de son pôle hospitalier (60 à 70 % d'enfants accueillis à l'EMPE). La majorité des familles est originaire d'une autre région de France.

Au sein de l'EMPE, un service d'accueil et d'accompagnement adapté aux diverses situations a été créé et une collaboration étroite avec les services de protection maternelle et infantile s'est développée.

Le respect de la déclaration des droits de l'enfant

ART. 5 L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation.

ART. 6 La société et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre un soin particulier des enfants sans famille ou de ceux qui n'ont pas de moyens d'existence suffisants.



Actuellement, 5 places sont occupées par des enfants porteurs de maladie chronique ou/et présentant des difficultés sociales sévères.

L'enfant dont l'état de santé nécessite des soins particuliers, peut les recevoir dans la structure, par les professionnels libéraux (kiné, infirmier,...).

En accord avec les parents, nous avons choisi d'accueillir les différents professionnels libéraux au sein de la structure en mettant à leur disposition un espace confidentiel et notre aide le cas échéant.

Dès son ouverture, l'EMPE Pierrot et Colombine a pu accueillir des bébés atteints de handicaps divers nécessitant, soit un appareillage, soit de la rééducation motrice ou respiratoire.

Pour les enfants porteurs de maladie chronique, nous établissons un PROJET D'ACCUEIL PERSONNALISÉ proposé par la DIPAS, en collaboration avec les responsables, les parents, le médecin de la structure et le professionnel référent de l'enfant.

Un bilan est fait régulièrement.

Les parents en difficulté sont accueillis autant de fois que nécessaire et peuvent échanger avec les responsables afin de trouver les meilleures solutions pour leur enfant.

Les responsables sont en lien avec le personnel de PMI.

Les prestations d'accueil proposées

- Accueil régulier des 0-4 ans
- Accueil occasionnel des 0-6 ans
- Accueil familial (au domicile d'une assistante maternelle)
- Accueil d'urgence
- Accueil de dépannage selon les possibilités du service.

Les tarifs de ces prestations sont calculés conformément aux conditions d'octroi par la CAF de la prestation de service unique, c'est-à-dire à l'heure et sur la même base.

Aucun supplément n'est demandé pour les repas et goûters.

Les professionnels

- Une directrice gère l'administration du service, les inscriptions, les forfaits...
- Une coordonnatrice chargée des familles, du suivi des enfants, du projet éducatif et de l'espace famille Antre Parenthèse...
- Une éducatrice de jeunes enfants.
- 4 ou 5 auxiliaires de puériculture.
- une assistante maternelle.
- 2 ou 3 agents de service auprès des enfants.
- 2 agents de service cuisine et ménage.
- 1 médecin vacataire.

Un plan de formation et de perfectionnement est présenté chaque année à l'organisme gestionnaire.

Le personnel dispose d'un soutien pédagogique régulier assuré par la coordonnatrice.

Les responsables et le personnel éducatif sont engagés dans les actions de l'Organisation Mondiale de l'Education Préscolaire de l'Ain.

L'assistante maternelle bénéficie du même soutien pédagogique que les autres membres du personnel et reçoit en plus une visite hebdomadaire de la directrice.

Elle emmène les enfants aux activités proposées à l'espace petite enfance par l'éducatrice de jeunes enfants qui elle-même se rend à son domicile pour organiser des activités spécifiques aux enfants qu'elle garde.

La place des familles au sein de l'établissement

Les familles ont un espace réservé, le salon Antre-Parenthèse, dans lequel elles peuvent passer un moment privilégié avec leur enfant (musique, livres, vidéo), se rencontrer, échanger des informations, organiser des sorties (piscine, marionnettes...), accueillir les nouveaux parents.

Elles peuvent s'adresser au réseau parental qui sert de lien entre les parents et le service.

Elles bénéficient d'animations et d'ateliers sur le thème du sommeil, de la motricité et des massages d'éveil, organisés par le service avec possibilité d'intervenants extérieurs spécialisés.

Elles peuvent rencontrer la responsable pédagogique de manière informelle ou sur rendez-vous pour un suivi personnalisé et discuter du projet d'établissement.

La participation des familles

- Chaque début d'année scolaire, les parents volontaires se constituent en bureau et se réunissent 3 fois dans l'année. C'est au cours de ce conseil d'établissement que sont choisis les thèmes et ateliers d'accompagnement parental.

Un cahier et une vidéo de l'enfant résumant les temps forts de sa vie à l'espace petite enfance leur sont remis au moment du départ de Pierrot & Colombine.

Les organismes extérieurs

-Cet établissement est à gestion municipale.

-La Protection Maternelle et Infantile contrôle régulièrement l'établissement. (agrément des locaux et du personnel.)

Des rencontres entre la puéricultrice de secteur, les assistantes sociales et les responsables de l'espace petite enfance ont lieu régulièrement.

- la police municipale considère que l'espace famille peut être un support dans ses fonctions, permettant d'éviter des décisions trop hâtives et trop lourdes à l'égard des familles en difficulté et de leurs jeunes enfants.

-La Caisse d'Allocations Familiales verse une prestation de service unique, subventionne certains travaux, et finance les actions d'accompagnement parental.

-La Mutualité Sociale Agricole verse une prestation de service proportionnelle au nombre de ses ressortissants et utilisateurs.

- l'Education Nationale.

- L'OMEP France (organisation mondiale de l'éducation préscolaire)

- Le CREFE (centre ressources familles écoles de l'Ain et du Rhône)

